

USINES À GAZ

Dr Pierre-Yves Bilat

SOMMAIRE

- 03 **LE BILLET DU PRÉSIDENT**
Usines à gaz
- 04 **ÉDITORIAL**
- 05 **DOSSIER**
La réadaptation professionnelle
- 06 **DOSSIER**
Politique et AI
- 08 **DOSSIER**
Incapacité de travail – Incapacité de gain – Invalidité: Définitions et mise au point
- 10 **DOSSIER**
Expertise médicale, quand et pourquoi
- 12 **DOSSIER**
Le rôle du médecin traitant dans la procédure AI
- 14 **DOSSIER**
L'assurance-invalidité en quelques "maux"
- 16 **ACTUALITÉ SUVA**
Contribution de la SUVA en matière de réadaptation professionnelle
- 18 **ACTUALITÉ HNE**
Prise en charge coordonnée des attaques cérébrovasculaires (AVC)
- 20 **CANDIDATS À LA SNM**
Bienvenue!
- 22 **CALENDRIER MÉDICAL**
du canton de Neuchâtel.

Les assurances sociales sont en pleine restructuration, l'AI, malade doit être assainie.

Les grandes décisions technocratiques paraissent claires, les têtes de chapitres éloquentes: grâce au plan 6b qui complète le 6a dont la base est le 6 (logique fédérale implacable), on va réduire le déficit de 750 millions de francs par année et sortir d'un endettement abyssal en 2015!

Bien; comment? Facile: rentes linéaires, réadaptation, maintien en emploi, lutte contre la fraude, lutte contre les frais de voyage (?), donc on va systématiquement réviser, réviser, réviser et ne plus accorder grand chose, pour diminuer les coûts.

On a entendu les assureurs lors de notre dernière assemblée: le message fut clair, limpide, évident: on a glissé dans les règlements comme des patineurs artistiques: triple Lutz et pirouettes d'enfer, pour ressortir avec un léger vertige et un sentiment de décalage net, car les visions des médecins ne sont pas celles des économistes: la confrontation est douloureuse. Même dans notre mini-canton où la proximité est souvent gage de sérénité, on a de la peine à supporter le harcèlement de l'Office régional. On n'est pas étonné que des courriers assassins commencent à s'échanger.

Il faut comprendre que les rafales de demandes de révision atteignant même les patients institutionnalisés finissent par fatiguer. Répondre à de multiples questions sur un document formaté et antique, souvent inadapté à la situation pose problème. Les menaces de rappel qui planent sur nos têtes ne sont pas là pour arranger l'ambiance. Le médecin cantonal est appelé à la rescousse comme gendarme: une première!

Résultat de la manœuvre: un déplacement massif vers la manne publique, ce qui était à prévoir: nos communes à tradition sociale depuis des lustres augmentent encore leurs services et plongent plus profond dans des déficits dont elles ne sont jamais sorties...

Le problème c'est que nous, seuls au front, voyons des patients et pas des dossiers. On n'a pas l'impression de voir beaucoup de fraude ni d'exagérations, mais plutôt de pénibles cheminement en marge de notre société perfectionniste et super compétitive. Des mises à l'écart pour cause de légers troubles de l'adaptation, d'âge, de conjoncture... nous comprenons bien que les limites sont floues. Il est facile de diminuer des rentes en prétendant qu'il y a capacité de gain, en se moquant de l'employabilité qui n'intéresse plus l'AI. Nous vivons alors en direct des situations difficiles à gérer, tel ce patient

dont la seule raison de vivre était de travailler en atelier protégé (sans demande de rente), mais qui n'y a plus accès car on a arbitrairement diminué son taux d'invalidité de un ou deux pour-cent.

Les offices AI augmentent le personnel et les médecins ainsi nous ne porterons plus le chapeau de gendarmes. Nous avons compris que les malades seront informatisés et que leur expert sera tiré au sort par un logiciel implacable. Espérons la distribution, à la sortie, de dattes fourrées pour la touche humaine...

Autres soucis: HNE. Les journaux, toujours mieux informés que les professionnels de la santé membres des commissions idoines, nous expliquent que les experts convoqués à grands frais recommandent de revenir au plan présenté par l'équipe précédente et la direction. Très bien: on prend note de cette très sage décision qui conviendra certainement à la majorité, mais qui semble déplaire aux députés qui ne jugent aussi que sur dossiers... On espère qu'enfin les travaux urgents pourront être entrepris, tout en se demandant s'il est bien raisonnable de repartir pour trois ans d'études à 3,5 millions de francs à la recherche de la situation idéale.

Quelle perte d'énergie, de salive, quelles sources d'énervements durant ces dernières années! Osons espérer que le nouveau conseiller d'Etat, dès l'an prochain, ait une vision claire sur la cap à tenir avec le brin d'autorité nécessaire dans ce « dossier » impossible et explosif, comme une usine à gaz!

Enfin, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux membres de la SNM admis ces cinq dernières années, pour tenter de les orienter dans nos méandres organisationnels. Les présentations graphiques impeccables n'eurent finalement rien à envier au cycle de Krebs, cauchemars de nos jeunes années. Là, point d'enzymes ou de cytochromes mais des indices, des lois, des menaces de tribunaux et d'avocats et santésuisse qui montre le bâton sans passer par la carotte! On comprend qu'il n'y a plus rien à espérer de ce reste d'association de caisses maladie, absolument plus représentative chez nous, qui néanmoins tient la corde pour les négociations tarifaires. La preuve est faite que nos propres chiffres sont très importants; alors même si on a l'impression que la tuyauterie est compliquée chez nous aussi, il faut soutenir notre propre usine, donc notre centre fiduciaire et la Commission des Intérêts Professionnels (CIP) qui fournit un travail acharné et de qualité!

